

Image not found or type unknown



Réclamation d'heures de modulation négatives

Par **le kernec**, le **13/12/2008** à **11:03**

bonjour, rnmon ancien emploi me réclame la somme de 750 euros, cinq mois après ma démission liée à mes heures de modulation négatives. J'aurai souhaité savoir si il existe des lois pour ne pas régler cette somme car j'en est pas les moyens. rnMerci par avancernLe kernec Morgane